

## Missions d'un Formateur SSE\*

<b>Formateur SSE</b>	
<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organiser et mettre en œuvre, sous l'égide du CESU, la formation des professionnels de santé à l'AFGSU spécialisée en liaison avec le service formation de l'établissement de santé et les réseaux régionaux et zonaux ;</li><li>• Assurer, en lien avec le référent SSE, la mise en adéquation des besoins en formation issus du plan blanc pour l'établissement de santé ou du plan bleu pour l'établissement médico-social ;</li><li>• Participer à l'organisation des exercices et à leur évaluation.</li></ul>
<b>Profil</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Enseignant CESU ou tout autre agent titulaire de l'AFGSU spécialisée, affecté de préférence, dans un service directement ou indirectement impacté par une situation SSE et/ou NRBC (SAMU, SMUR, SAU, ...);</li><li>• Personnels en capacité de porter des équipements de protection individuels (EPI) NRBC.</li></ul>
<b>Formation initiale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Module commun « <b>situations sanitaires exceptionnelles</b> » ;</li><li>• Module spécialisé « <b>enseignement de l'AFGSU spécialisée</b> ».</li></ul>
<b>Ou</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation universitaire dans le domaine la médecine d'urgence, de catastrophe et de gestion des crises sanitaires complétée par le module spécialisé « <b>enseignement de l'AFGSU spécialisée</b> ».</li></ul>
<b>Maintien des compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Actualisation continue des connaissances dans le cadre du réseau zonal animé par l'ESR en privilégiant l'apprentissage en ligne avec, au minimum, tous les 4 ans une participation à une journée de perfectionnement des acquis organisée par l'ESR ;</li><li>• Prise en compte des formations réalisées, des entraînement et exercices accomplis.</li></ul>

\* Extrait de la note technique « Formation de personnels de santé aux SSE » - 2014